



Numéro de la version:

4.3

Laine à souffler



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Laine minérale de verre à souffler

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

- Knauf Insulation Laine minérale de verre

Nom du produit Laine minérale de verre à souffler

Numéro du produit KI_DP_109

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Isolation thermique et/ou acoustique pour applications techniques, industrielles et construction de bâtiments.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Knauf Insulation
Am Bahnhof
97346 Iphofen
Germany
sds@knaufinsulation.com
Tel: +32 4 379 02 31
www.knaufinsulation.com

Région : France

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

Laine minérale de verre à souffler

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger NC Non Classé

Les mentions et pictogrammes suivants sont imprimés sur l'emballage :

L'effet mécanique du contact des fibres avec la peau peut provoquer des démangeaisons temporaires.



<http://www.knaufinsulation.com/comfort-and-handling>

2.3. Autres dangers

Dangers particuliers Non applicable.

Laine minérale de verre à souffler

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Laine minérale de verre		99%
Numéro CAS: —	Numéro CE: 926-099-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119472313-44-XXXX
Numéro index UE: 650-016-00-2 Indications sur les composants:(1)		
Classification Non Classé		
Anti-poussière, antistatique et hydrophobe		<0.75%
Numéro CAS: —		
Classification Non Classé		
Colorant possible		<0.5% w/w
Numéro CAS: —		
Classification Non Classé		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Indications sur les composants

(1) 650-016-00-2 - Fibres (de silicates) vitreuses artificielles à orientation aléatoire dont le pourcentage pondéral d'oxydes alcalins et d'oxydes alcalinoterreux (Na₂O + K₂O + CaO + MgO + BaO) est supérieur à 18 %, conformes aux exigences de la note Q du règlement n° 1272/2008 et par conséquent non classées quant à leur cancérogénicité.

CAS: Chemical Abstracts Service.

Autres informations

Matériaux de revêtement éventuels : film polyéthylène.

Laine minérale de verre à souffler

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Éloigner la victime de la source d'exposition. Rincer la gorge et expulser la poussière des voies respiratoires.
Ingestion	Boire beaucoup d'eau en cas d'ingestion accidentelle.
Contact cutané	En cas d'irritation mécanique, retirer les vêtements contaminés et laver doucement la peau à l'eau froide et au savon.
Contact oculaire	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	L'effet mécanique du contact des fibres avec la peau peut provoquer des démangeaisons temporaires.
----------------------	--

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Information générale	Si la réaction indésirable ou la gêne persiste après l'une des expositions susmentionnées, consulter un médecin.
----------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eau, mousse, dioxyde de carbone (CO ₂) et poudre sèche.
--------------------------------	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Information générale	Ces produits ne présentent aucun risque d'incendie en cours d'utilisation ; toutefois, certains matériaux d'emballage ou revêtements peuvent être combustibles. Produits de combustion issus de ce produit et de son emballage - dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et certains gaz à l'état de trace tels que l'ammoniaque, les oxydes d'azote et les substances organiques volatiles.
----------------------	--

5.3. Conseils aux pompiers

Information générale	Lors d'incendies importants survenant dans des zones mal ventilées et impliquant des matériaux d'emballage, une protection respiratoire/un appareil respiratoire peut être requis(e).
----------------------	---

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	En présence de concentrations élevées de poussière, utiliser l'équipement de protection individuelle indiqué à la section 8.
---------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Non pertinent.
---	----------------

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Aspirer ou humidifier à l'aide d'eau pulvérisée avant de brosser.
-----------------------	---

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.
-------------------------------	--

Laine minérale de verre à souffler

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Éviter toute manipulation inutile du produit en vrac.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Pour garantir une performance optimale des produits, une fois l'emballage retiré ou ouvert, les produits doivent être conservés en intérieur ou recouverts afin de les protéger contre la pénétration d'eau de pluie ou de neige.
Les conditions de stockage doivent garantir la stabilité des produits empilés et une utilisation selon la méthode du premier entré - premier sorti (PEPS) est recommandée.
Produits livrés emballés de film polyéthylène et/ou sur palettes de bois.

Matières incompatibles Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Isolation thermique et/ou acoustique pour applications techniques, industrielles et construction de bâtiments.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Laine minérale de verre

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 1 fibres/ml Fibres de verre

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Aucun sur le plan européen, se reporter aux directives et à la législation en vigueur au sein de l'État membre.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Pas de mesures particulières.

Protection des yeux/du visage Utiliser des lunettes, surtout en cas de manipulation au-dessus des épaules. Le port d'un équipement de protection des yeux conforme à la norme EN 166 est conseillé.

Protection des mains Utiliser des gants pour éviter les démangeaisons, conformément à la norme EN 388.

Autre protection de la peau et du corps Couvrir la peau exposée.

Mesures d'hygiène Après chaque contact avec ce produit, se laver les mains à l'eau froide et au savon.

Protection respiratoire Le port d'un type de masque intégral conforme à la norme EN 149 FFP1 est recommandé lors de l'utilisation de ces produits dans un espace confiné ou lors d'opérations susceptibles de générer des émissions de poussière.

Laine minérale de verre à souffler

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide. Fibres de laine minérale de verre en sacs de polyéthylène
Couleur	Blanc. / Gris. / Bleu.
Odeur	Non pertinent.
Seuil olfactif	Pas de données disponibles.
pH	Non pertinent.
Point de fusion	Non pertinent.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non pertinent.
Point d'éclair	Non pertinent.
Taux d'évaporation	Non pertinent.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non pertinent.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non pertinent.
Pression de vapeur	Non pertinent.
Densité de vapeur	Non pertinent.
Densité du pack	≈ 161.4 kg/m ³
Solubilité(s)	Généralement chimiquement inerte et insoluble dans l'eau.
Température d'auto-inflammabilité	Non pertinent.
Température de décomposition	Non pertinent.
Viscosité	Non pertinent.
Propriétés explosives	Non pertinent.
Propriétés comburantes	Non pertinent.

9.2. Autres informations

Température de dévitrification	1000°C
Température d'assouplissement	600°C
Diamètre nominal des fibres.	2 - 5 µm
Longueur, poids, diamètre moyen géométrique moins 2 erreurs standard	< 6 µm
Orientation des fibres	aléatoire

Laine minérale de verre à souffler

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Aucun.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun en conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun en conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques L'effet mécanique du contact des fibres avec la peau peut provoquer des démangeaisons temporaires.

Information générale Classement non applicable à ce produit ; conformément au règlement européen 1272/2008, note Q.

Laine minérale de verre à souffler

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité Ce produit n'est pas écotoxique pour l'air, l'eau ou le sol, de par sa composition.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Produit inorganique inerte - Anti-poussière, antistatique et hydrophobe
< 0.75% Consistance organique.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Non bioaccumulatif.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Non considéré comme mobile. Moins de 1 % de carbone organique lixiviable si placé en décharge.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Non pertinent.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale [17 06 04] Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités pour l'élimination des déchets.

Méthodes de traitement des déchets Éliminer conformément aux réglementations et procédures en vigueur dans le pays d'utilisation ou d'élimination.

Laine minérale de verre à souffler

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Laine minérale de verre à souffler

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Le Règlement européen n° 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH), promulgué le 1er juin 2007, exige la fourniture de fiches techniques de sécurité (SDS) relatives aux substances et mélanges / préparations dangereux.

Les produits à base de laine minérale de Knauf Insulation (panneaux, dalles ou rouleaux) sont définis comme articles en vertu des critères REACH et, par conséquent, l'émission d'une fiche technique de sécurité pour ces produits n'est pas requise par la loi.

Conformément aux pratiques et engagements volontaires de l'industrie, Knauf Insulation a pris la décision de continuer à communiquer à ses clients des informations appropriées en vue de garantir une manipulation et une utilisation sécurisées de la laine minérale tout au long de la durée de vie du produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non pertinent.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.

ETA: Estimation de la toxicité aiguë

CAS: Chemical Abstracts Service.

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.

IATA: Association Internationale du Transport Aérien.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.

REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.

ONU: Organisation des Nations unies.

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

Laine minérale de verre à souffler

Information générale

Tous les produits fabriqués par Knauf Insulation sont composés de fibres non classifiées et sont certifiés par l'EUCEB.

EUCEB, European Certification Board of Mineral Wool Products - www.euceb.org. L'EUCEB certifie que la composition chimique des fibres fabriquées est comprise dans les plages de référence d'exonération des fibres, qui ont été testées conformément aux protocoles européens et prouvées conformes à la note Q, les critères d'exonération pour la carcinogénicité, du règlement européen 1272/2008.

Les producteurs de laine minérale s'engagent, auprès de l'EUCEB, à :

- communiquer les rapports d'échantillonnage et d'analyse établis par des laboratoires agréés par l'EUCEB, attestant de la conformité des fibres avec l'un des quatre critères d'exonération stipulés dans la Note Q,
- se soumettre au contrôle réalisé deux fois par an dans chaque unité de production par un tiers indépendant agréé par l'EUCEB (échantillonnage et conformité avec la composition chimique initiale),
- mettre en place des procédures d'auto-contrôle interne de chaque unité de production.

Les produits conformes aux exigences de certification EUCEB sont reconnaissables au logo EUCEB imprimé sur leur emballage.

Des informations supplémentaires sont disponibles auprès de :

www.euceb.org www.knaufinsulation.com



Commentaires sur la révision 1.3, 1.4 [ES, BE]; 16 [FR, CS]

Date de révision 31/01/2017

Révision 4.3

Remplace la date 18/01/2017

Numéro de FDS 4572

Familles de produits Supafil®, Thermo Loft, Optiloft

Autres informations En 2001, le centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a reclassé les fibres de laine de verre minérale du groupe 2B (peut-être cancérigène) au groupe 3 (« L'agent est inclassable quant à sa cancérigénicité pour l'Homme »). (Voir Monograph Vol 81, <http://monographs.iarc.fr/>)

Cette fiche technique de sécurité / fiche technique du produit ne constitue pas une évaluation du lieu de travail. Les informations contenues dans le présent document représentent l'état de nos connaissances concernant ce produit à la date de publication de ce document. Nous attirons l'attention des utilisateurs sur les risques courus en cas d'utilisation de ce produit à des fins autres que celles pour lesquelles il a été conçu.